ABGI GROUP
Société par actions simplifiée au capital de 12 177 050 euros
Siège social : 52 Quai Rambau
69002 LYON
821 859 154 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -2 639 200,34 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice -2 639 200,34 euros

En totalité au compte « Autres réserves » qui se trouve ainsi porté de 17 876 689,33 euros à 15 237 488,99 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
P/VISIATIV
Société Groupe SNEF
M. Laurent FIARD

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : ABGI Group

Adresse de l'entreprise : 52 Quai Rambaud 69002 Lyon

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case :

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de développement	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	20 900	AG	2 750	18 150	18 150
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	36 286 467	CV	244 769	36 041 698	33 337 452
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières	BH	548 689	BI		548 689	548 689
	TOTAL (II)	BJ	36 856 056	BK	247 519	36 608 537	33 904 290
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY			462 307
	Autres créances (3)	BZ	9 720 441	CA	2 922 700	6 797 740	8 435 858
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	3 529	CG		3 529	36 927
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	(95)	CI		(95)	
	TOTAL (III)	CJ	9 723 874	CK	2 922 700	6 801 174	8 935 092
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN	384 136			384 136	81 356
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	46 964 066	1A	3 170 219	43 793 847	42 920 738

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : ABGI Group — Néant ☐

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 12 177 050)		DA	12 177 050	12 177 050
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	258 199	258 199
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 217 705	1 217 705
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivant EJ	DG	17 876 689	14 555 474
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(2 639 200)	3 321 215
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK	5 439	
	TOTAL (I)		DL	28 895 882	31 529 644
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	384 136	81 356
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	384 136	81 356
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	14 434 455	10 143 348
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	39 152	1 125 380
	Dettes fiscales et sociales		DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	37 598	37 598
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	14 511 205	11 306 326
	Écarts de conversion passif **(V)**		ED	2 623	3 413
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	43 793 847	42 920 738

RENVOIS						
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		Écart de réévaluation libre		1D		
		Réserve de réévaluation (1976)		1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	14 511 205	11 306 326
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : ABGI Group

Néant ☐

			Exercice N					Exercice N-1
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens	FD		FE		FF	
		services	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets		FJ		FK		FL	
	Production stockée						FM	
	Production immobilisée						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	
	Variation de stock (marchandises)						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	
	Autres achats et charges externes (3)						FW	38 199 / 24 446
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	78
	Salaires et traitements						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	
		- dotations aux provisions					GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	38 200 / 24 524
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(38 200) / (24 524)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	779 097 / 3 662 740
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	357 507 / 286 031
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	81 356 / 43 765
	Différences positives de change						GN	4 577
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	1 222 537 / 3 992 536
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	3 306 836 / 108 332
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	508 637 / 538 157
	Différences négatives de change						GS	2 626 / 308
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	3 818 098 / 646 797
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(2 595 561) / 3 345 739
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(2 633 761) / 3 321 215

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : ABGI Group — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	5 439	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 439	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(5 439)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 222 537	3 992 536
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 861 738	671 321
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 639 200)	3 321 215

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	1 136 604	3 948 771
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	505 936	537 217
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploit (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) **A5**	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives **A6** / obligatoires **A9**			
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVSIONS	5 439	
TOTAL GENERAL	5 439	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

L'émergence d'un conflit armé en février 2026 au Moyen Orient affecte les activités économiques et commerciales au plan mondial. Ce conflit, s'agissant d'un événement survenu en février 2026, n'a pas eu d'impact sur l'établissement des comptes de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

À la date d'arrêté des comptes, cet événement n'est pas susceptible d'avoir un impact significatif sur l'activité de la société au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2026.

4. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

4.1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Ils ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

Aucune modification des règles ou méthodes comptables, d'estimations ou correction d'erreurs n'a été apportée au cours de l'exercice autre que l'application du nouveau règlement ANC 2022-06.

Le règlement ANC 2022-06, adopté le 4 novembre 2022 et applicable de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, introduit plusieurs modifications impactant la présentation des états financiers ainsi que la comptabilisation de certaines opérations, incluant notamment :

- La définition du résultat exceptionnel a été amendée. Outre les écritures comptables d'origine purement fiscale ainsi que les corrections d'erreurs déjà comptabilisées dans le résultat exceptionnel, dorénavant, seuls les produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel y sont également inscrits.
- La suppression de la technique de transferts de charges. Les charges concernées sont désormais imputées sur un autre compte ou réaffectées au compte initialement débité.

4.1.1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

- **Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025**

  À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

  - les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
  - les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
  - les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;

© 2017-2026 ABGi • ALL RIGHTS RESERVED

- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Ce changement n'a aucune incidence sur les comptes de la société.

- **Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025**

  La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. Aucune incidence n'est identifiée sur les comptes de la société.

4.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à leur amortissement économique :

- Logiciels 1 à 7 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 5 à 10 ans
- Installations générales : 3 à 8 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans
- Matériel de transport : 3 ans

4.3. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont comptabilisés au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité, appréciée sur la base du potentiel économique de la filiale.

La valeur d'utilité des titres de participation est déterminée sur la base de la valeur d'entreprise nette d'endettement. La valeur d'entreprise est évaluée à partir d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie de la filiale.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition des titres et font l'objet d'un amortissement fiscal dérogatoire sur cinq ans à compter de la date d'acquisition des titres.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

4.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

Par ailleurs, en application des règles groupe, les créances échues depuis plus de 24 mois sont dépréciées à 100%.

4.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Si la valeur de marché à la date de la clôture est inférieure au cours d'achat, une provision est constituée afin de ramener la valeur de bilan à la valeur de réalisation.

4.6. Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

© 2017-2026 ABGi • ALL RIGHTS RESERVED

4.7. Disponibilités et équivalents de trésorerie

La trésorerie est constituée essentiellement des avoirs disponibles sur des comptes bancaires libellés en euros.

4.8. Opérations en devises étrangères

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « Écarts de conversion et différences d'évaluation – Actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « Écarts de conversion et différences d'évaluation – Passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture.

Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture. Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

4.9. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provisions pour hausse de prix, amortissements dérogatoires, provision pour investissement, …).

4.10. Intégration Fiscale

Depuis le 1er janvier 2025, la société ABGI France partie du périmètre d'intégration fiscale dont la société mère est ALLIATIV SAS (RCS 832 814 248 LYON). La société ABGI France se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

L'application de la convention d'intégration fiscale génère, au niveau du groupe, une économie d'impôts qui est comptabilisée dans les résultats de la société tête de groupe.

© 2017-2026 ABGi • ALL RIGHTS RESERVED

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1. Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Ventilation des augmentations				Ventilation des diminutions			Montant brut à la clôture de l'exercice
		Virements de poste à poste	Acquisitions	Apports	Créations	Virements de poste à poste	Cessions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement									
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 900								20 900
Total immobilisations incorporelles	20 900								20 900
Immobilisations corporelles									
Terrains									
Constructions :									
Constructions sur sol propre									
Constructions sur sol d'autrui									
Insta. générales, agenc. des constructions									
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels									
Autres immobilisations corporelles :									
Inst. générales, agencements, amén. divers									
Matériel de transport									
Matériel de bureau et mobilier informatique									
Emballages récupérables et divers									
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes									
Total immobilisations corporelles									
Immobilisations financières									
Participations	33 582 220		2 704 247						36 286 467
Autres titres immobilisés									
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille									
Prêts et autres immobilisations financières	548 689								548 689
Total immobilisations financières	34 130 909		2 704 247						36 835 156
TOTAL GÉNÉRAL	34 151 809		2 704 247						36 856 056

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement des frais de marques correspondant aux enregistrements de la marque ABGI GROUP.

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement des titres de participation détenus par la société. Le tableau des filiales et participations ci-dessous décrit l'ensemble de ces participations.

5.2. Tableau des amortissements

	Durée utilisation / taux amort.	Mode amort.	Amort cumulés ouverture exercice	Ventilation des dotations		Ventilation des diminutions		Amort. cumulés clôture exercice
				Mode linéaire	Dotations except.	Éléments cédés	Éléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement et de développement								
Fonds commercial								
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 à 7 ans	Linéaire	2 750					2 750
Total immobilisations incorporelles			2 750					2 750
Immobilisations corporelles								
Terrains								
Constructions sur sol propre								
Constructions sur sol d'autrui								
Insta. générales, agenc. des constructions								
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels								
Inst. générales, agencements, amén. divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et mobilier informatique								
Emballages récupérables et divers								
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes								
Total immobilisations corporelles								
Immobilisations financières								
Participations								
Autres titres immobilisés								
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille								
Prêts et autres immobilisations financières								
Total immobilisations financières								
TOTAL GÉNÉRAL			2 750					2 750

© 2017-2026 ABGi • ALL RIGHTS RESERVED

5.3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations de l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	244 769			244 769
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières		2 922 700		2 922 700
Total immobilisations financières	244 769	2 922 700		3 167 469
Stocks et en-cours				
Créances				
TOTAL GÉNÉRAL	244 769	2 922 700		3 167 469

La société a déprécié l'intégralité da sa créance en compte-courant qu'elle détient sur sa filiale ABGI Canada pour 2 923 k€..

5.4. Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
ABGI FRANCE SAS	38 036 511	98	27 072 358	27 072 358			33 358 520	5 788 551	
ABGI Op. & Perf. SAS	2 074 504	95	20 000	20 000			4 246 599	855 213	779 097
ABGI USA Inc.	5 090 052	100	5 832 105	5 832 105	521 828		17 988 962	1 048 111	
ABGI Canada Inc.	(1 160 832)	100	13 423		2 922 700		1 382 628	(727 372)	
INCENTIVAR Consultoria Ltda.	1 462 337	100	1 677 119	1 677 119	757		4 115 827	183 966	
CIR 360 SAS	72 195	100	511 860	294 067	30 605		47 579	(111 583)	
PFIF Allemagne	3 467 428	50	1 159 603	1 159 603			7 243 011	1 405 631	

En date du 30 juin 2025, la société acquis 9.76% du capital social et des droits de vote de sa filiale ABGI USA, portant ainsi sa participation globale à 100%.

Le 28 juillet 2025, la société a acquis 1,76% du capital social et des droits de vote de sa filiale ABGI France, portant ainsi sa participation globale à 97.97%.

© 2017-2026 ABGi • ALL RIGHTS RESERVED

5.5. État des Créances

État des créances	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	548 689		548 689	548 689
Total actif immobilisé	548 689		548 689	548 689

Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				462 307
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	66 684	66 684		45 182
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	9 653 757	9 653 757		8 390 676
Débiteurs divers				
Total actif circulant	9 720 441	9 720 441		8 898 165

Charges constatées d'avance	(95)	(95)		

TOTAL DES CRÉANCES	10 269 034	9 720 345	548 689	9 446 854
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

5.6. État des Dettes

État des dettes	Montant brut	À 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	À plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi					
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	39 152	39 152			1 125 380
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 598	37 598			37 598
Groupe et associés (2)	14 434 455	14 434 455			10 143 348
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	14 511 205	14 511 205			11 306 326
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

© 2017-2026 ABGi • ALL RIGHTS RESERVED

5.7. Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Charges d'exploitation :	(95)	
Total	(95)	
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	(95)	
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	(95)	

Nature des produits	2025/AN	2024/AN
Produits d'exploitation :		
Total		
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)		
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	(95)	

5.8. Composition du capital social

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice				
	Nombre d'actions / parts sociales à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre d'actions / parts sociales à la clotûre de l'exercice
Actions / Parts sociales	1 217 705			1 217 705

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie			
	Nombre d'actions / parts sociales	**Valeur normale**	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires Actions à droit de vote double Actions à dividendes prioritaires Actions de priorité Actions de jouissance Autres (à préciser)	1 217 705	10	
TOTAL	1 217 705		

© 2017-2026 ABGi • ALL RIGHTS RESERVED

5.9. Tableau des variations des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	12 177 050							12 177 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	258 199							258 199
Écarts de réévaluation								
Écart d'équivalence								
Réserve légale	1 217 705							1 217 705
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves	14 555 474	3 321 215						17 876 689
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	3 321 215	(3 321 215)				(2 639 200)		(2 639 200)
Subventions d'investissement								
Provisions règlementées								5 439
Total capitaux propres	31 529 644					(2 639 200)		28 895 882

5.10. État des provisions

Nature des provisions	Montant au début 2025/AN	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'exercice	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à fin 2025/AN
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires		5 439				5 439
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées		5 439				5 439
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change	81 356	384 136	2 626	78 730	81 356	384 136
Sous total provisions pour risques	*81 356*	*384 136*	*2 626*	*78 730*	*81 356*	*384 136*
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges						
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges	81 356	384 136	2 626	78 730	81 356	384 136
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation	244 769					244 769
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations		2 922 700				2 922 700
Total des provisions pour dépréciation	244 769	2 922 700				3 167 469
TOTAL GÉNÉRAL	326 125	3 312 275	2 626	78 730	81 356	3 557 044
Dont dotations et reprises d'exploitation						
Dont dotations et reprises financières		3 306 836			81 356	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		5 439				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Au 31 décembre 2025, la société a déprécié l'intégralité sa créance en compte-courant qu'elle détient sur sa filiale

© 2017-2026 ABGi • ALL RIGHTS RESERVED

ABGI Canada pour 2 923 k€..

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

6.1. Produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR	2025/AN	2024/AN
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		

Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Total créances		

Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		

Autres		
Total autres		

TOTAL		

6.2. Charges à payer

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		

Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 056	13 664
Dettes fiscales et sociales		
Total dettes d'exploitation	13 056	13 664

Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		

Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	13 056	13 664

© 2017-2026 ABGi • ALL RIGHTS RESERVED

6.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	9 688
Autres honoraires	
TOTAL	9 688

6.4. Charges et produits financiers

Charges financières	2025/AN	2024/AN
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes		
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées		
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participations		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	505 936	537 217
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)	2 701	941
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
Total charges d'intérêts	508 637	538 157
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés		
Pertes de change	2 626	308
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 306 836	108 332
Total des charges financières	3 818 098	646 797
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)	3 818 098	646 797

Produits financiers	2025/AN	2024/AN
Produits de participations		
Revenus des titres de participation	779 097	3 662 740
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations		
Total produits de participations	779 097	3 662 740
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
Total produits des autres immobilisations financières		
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales		
Revenus des créances diverses	357 507	286 031
Total revenus des autres créances	357 507	286 031
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Escomptes obtenus		
Gains de change	4 577	27 794
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers		
Reprises sur provisions et transferts de charges	81 356	43 765
Total des produits financiers	1 222 537	3 992 536
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	1 222 537	3 992 536

© 2017-2026 ABGi • ALL RIGHTS RESERVED

6.5. Résultat exceptionnel

Charges exceptionnelles	Imputation au compte	Montant
Amortissements dérogatoires		5 439
	TOTAL	5 439

Produits exceptionnels	Imputation au compte	Montant
	TOTAL	

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(5 439)

Les amortissements dérogatoires correspondent aux amortissements des frais d'acquisitions liés aux titres de participations.

6.6. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices			
Taux d'imposition : %	**Montant brut**	**Impôt (économie)**	**Montant net**
Résultat courant	(2 633 761)		(2 633 761)
- Produits non imposables	771 306		771 306
+ Charges non déductibles	2 922 700		2 922 700
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire			
= Résultat fiscal courant	(482 367)		(482 367)
+ Résultat exceptionnel	(5 439)		(5 439)
- Produits non imposables			
+ Charges non déductibles			
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à réintégrer			
= Résultat fiscal	(487 807)		(487 807)
- Crédits d'impôts			
= Impôt payé			

Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôts sur les bénéfices				
	2 025		2 024	
	Base	Impôt correspondant	Base	Impôt correspondant
Décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges				
Déficits fiscaux reportables				
Autres				
Dépréciation compte-courant	2 922 700	730 675		
Dépréciation titres de participation			150 453	37 613
Total	2 922 700	730 675	150 453	37 613

6.7. Information sur les parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

© 2017-2026 ABGi • ALL RIGHTS RESERVED

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Identité de la société consolidante

GROUPE SNEF

S.A. au capital de 42 649 728,00 €, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro B 892 165 994.

Siège social : 2B Bd Euro méditerranée, quai d'Arenc, 13002 Marseille

7.2. Engagements financiers

Les actionnaires minoritaires des filiales ABGI France et ABGI Operations & Performance bénéficiaient d'une option de vente de leur action, et la société ABGI Group a l'obligation d'achat de leurs titres.

7.3. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

© 2017-2026 ABGi • ALL RIGHTS RESERVED

ABGI GROUP

SAS au capital de 12 177 050 euros
Siège social : 52 Quai Rambaud – 69002 LYON
RCS Lyon 821 859 154

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025

ORFIS SAS | RCS Lyon 957 509 045
79, boulevard Stalingrad - 69100 Villeurbanne
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon - Riom

ABGI GROUP

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société ABGI GROUP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABGI GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans le paragraphe « Changements comptables » de l'annexe des comptes annuels relatif au changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 concernant la modernisation du plan comptable général.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 4.3 « Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclue à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 29 juin 2026

Le commissaire aux comptes

ORFIS



Aurore COILLARD-DAMIANI

1. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

1.1. Bilan Actif

	Brut	Amortissement	Net 2025	Net 2024/AN
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 900	2 750	18 150	18 150
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	36 286 467	244 769	36 041 698	33 337 452
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	548 689		548 689	548 689
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	36 856 056	247 519	36 608 537	33 904 290
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés				462 307
Autres créances	9 720 441	2 922 700	6 797 740	8 435 858
Charges constatées d'avance	(95)		(95)	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	3 529		3 529	36 927
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	9 723 874	2 922 700	6 801 174	8 935 092
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation – Actif (VII)	384 136		384 136	81 356
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	46 964 066	3 170 219	43 793 847	42 920 738

(1) dont droit au bail
(2) dont part à moins d'un an
(3) dont à moins d'un an 6 797 645

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

1.2. Bilan Passif

			2025	2024/AN
Capital social	Dont versé :	12 177 050	12 177 050	12 177 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport			258 199	258 199
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale			1 217 705	1 217 705
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			17 876 689	14 555 474
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			(2 639 200)	3 321 215
Subventions d'investissements				
Provisions réglementées			5 439	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			28 895 882	31 529 644
Fonds non remboursable				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			384 136	81 356
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)			384 136	81 356
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (2)			14 434 455	10 143 348
Instruments financiers à terme				
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			39 152	1 125 380
Dettes fiscales et sociales				
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			37 598	37 598
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)			14 511 205	11 306 326
Écarts de conversion et différences d'évaluation – Passif (IV)			2 623	3 413
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + II + IV)			43 793 847	42 920 738

(1) dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) dont emprunts participatifs

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

1.3. Compte de résultat (Partie 1)

	Net 2025	Net 2024/AN
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue		
Montant net du chiffre d'affaires		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises		
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	38 199	24 446
Impôts, taxes et versements assimilés		78
Charges de personnel		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	38 200	24 524
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(38 200)	(24 524)

(1) Y compris :

Redevances de crédit-bail mobilier

Redevances de crédit-bail immobilier

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

1.4. Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2025	Net 2024/AN
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (2)	779 097	3 662 740
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	357 507	286 031
Reprises sur dépréciations et provisions	81 356	43 765
Différences positives de change	4 577	
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 222 537	3 992 536
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 306 836	108 332
Intérêts et charges assimilées (3)	508 637	538 157
Différences négatives de change	2 626	308
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	3 818 098	646 797
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)	(2 595 561)	3 345 739
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + II – IV + V – IV)	(2 633 761)	3 321 215
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)	5 439	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	(5 439)	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)	1 222 537	3 992 536
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 861 738	671 321
BÉNÉFICE ou PERTE	(2 639 200)	3 321 215

Dont produits concernant les entités liées	1 136 604
Dont intérêts concernant les entités liées	505 936

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

L'émergence d'un conflit armé en février 2026 au Moyen Orient affecte les activités économiques et commerciales au plan mondial. Ce conflit, s'agissant d'un événement survenu en février 2026, n'a pas eu d'impact sur l'établissement des comptes de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

À la date d'arrêté des comptes, cet événement n'est pas susceptible d'avoir un impact significatif sur l'activité de la société au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2026.

4. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

4.1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Ils ont été établis conformément au règlement ANC 2014-03, actualisé par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

Aucune modification des règles ou méthodes comptables, d'estimations ou correction d'erreurs n'a été apportée au cours de l'exercice autre que l'application du nouveau règlement ANC 2022-06.

Le règlement ANC 2022-06, adopté le 4 novembre 2022 et applicable de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, introduit plusieurs modifications impactant la présentation des états financiers ainsi que la comptabilisation de certaines opérations, incluant notamment :

- La définition du résultat exceptionnel a été amendée. Outre les écritures comptables d'origine purement fiscale ainsi que les corrections d'erreurs déjà comptabilisées dans le résultat exceptionnel, dorénavant, seuls les produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel y sont également inscrits.
- La suppression de la technique de transferts de charges. Les charges concernées sont désormais imputées sur un autre compte ou réaffectées au compte initialement débité.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

4.1.1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

- **Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025**

  À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

  - les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
  - les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
  - les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
  - les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

  Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Ce changement n'a aucune incidence sur les comptes de la société.

- **Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025**

  La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. Aucune incidence n'est identifiée sur les comptes de la société.

4.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à leur amortissement économique :

- Logiciels 1 à 7 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 5 à 10 ans
- Installations générales : 3 à 8 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans
- Matériel de transport : 3 ans

4.3. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont comptabilisés au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité, appréciée sur la base du potentiel économique de la filiale.

La valeur d'utilité des titres de participation est déterminée sur la base de la valeur d'entreprise nette d'endettement. La valeur d'entreprise est évaluée à partir d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie de la filiale.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition des titres et font l'objet d'un amortissement fiscal dérogatoire sur cinq ans à compter de la date d'acquisition des titres.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

4.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

Par ailleurs, en application des règles groupe, les créances échues depuis plus de 24 mois sont dépréciées à 100%.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

4.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Si la valeur de marché à la date de la clôture est inférieure au cours d'achat, une provision est constituée afin de ramener la valeur de bilan à la valeur de réalisation.

4.6. Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

4.7. Disponibilités et équivalents de trésorerie

La trésorerie est constituée essentiellement des avoirs disponibles sur des comptes bancaires libellés en euros.

4.8. Opérations en devises étrangères

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « Écarts de conversion et différences d'évaluation – Actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « Écarts de conversion et différences d'évaluation – Passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture.

Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture. Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

4.9. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provisions pour hausse de prix, amortissements dérogatoires, provision pour investissement, …).

4.10. Intégration Fiscale

Depuis le 1er janvier 2025, la société ABGI France partie du périmètre d'intégration fiscale dont la société mère est ALLIATIV SAS (RCS 832 814 248 LYON). La société ABGI France se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

L'application de la convention d'intégration fiscale génère, au niveau du groupe, une économie d'impôts qui est comptabilisée dans les résultats de la société tête de groupe.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1. Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Ventilation des augmentations				Ventilation des diminutions			Montant brut à la clôture de l'exercice
		Virements de poste à poste	Acquisitions	Apports	Créations	Virements de poste à poste	Cessions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement									
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 900								20 900
Total immobilisations incorporelles	20 900								20 900
Immobilisations corporelles									
Terrains									
Constructions :									
Constructions sur sol propre									
Constructions sur sol d'autrui									
Insta. générales, agenc. des constructions									
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels									
Autres immobilisations corporelles :									
Inst. générales, agencements, amén. divers									
Matériel de transport									
Matériel de bureau et mobilier informatique									
Emballages récupérables et divers									
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes									
Total immobilisations corporelles									
Immobilisations financières									
Participations	33 582 220		2 704 247						36 286 467
Autres titres immobilisés									
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille									
Prêts et autres immobilisations financières	548 689								548 689
Total immobilisations financières	34 130 909		2 704 247						36 835 156
TOTAL GÉNÉRAL	34 151 809		2 704 247						36 856 056

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement des frais de marques correspondant aux enregistrements de la marque ABGI GROUP.

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement des titres de participation détenus par la société. Le tableau des filiales et participations ci-dessous décrit l'ensemble de ces participations.

5.2. Tableau des amortissements

	Durée utilisation / taux amort.	Mode amort.	Amort cumulés ouverture exercice	Ventilation des dotations		Ventilation des diminutions		Amort. cumulés clôture exercice
				Mode linéaire	Dotations except.	Éléments cédés	Éléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement et de développement								
Fonds commercial								
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 à 7 ans	Linéaire	2 750					2 750
Total immobilisations incorporelles			2 750					2 750
Immobilisations corporelles								
Terrains								
Constructions sur sol propre								
Constructions sur sol d'autrui								
Insta. générales, agenc. des constructions								
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels								
Inst. générales, agencements, amén. divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et mobilier informatique								
Emballages récupérables et divers								
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes								
Total immobilisations corporelles								
Immobilisations financières								
Participations								
Autres titres immobilisés								
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille								
Prêts et autres immobilisations financières								
Total immobilisations financières								
TOTAL GÉNÉRAL			2 750					2 750

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

5.3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations de l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	244 769			244 769
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières		2 922 700		2 922 700
Total immobilisations financières	244 769	2 922 700		3 167 469
Stocks et en-cours				
Créances				
TOTAL GÉNÉRAL	244 769	2 922 700		3 167 469

La société a déprécié l'intégralité da sa créance en compte-courant qu'elle détient sur sa filiale ABGI Canada pour 2 923 k€..

5.4. Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
ABGI FRANCE SAS	38 036 511	98	27 072 358	27 072 358			33 358 520	5 788 551	
ABGI Op. & Perf. SAS	2 074 504	95	20 000	20 000			4 246 599	855 213	779 097
ABGI USA Inc.	5 090 052	100	5 832 105	5 832 105	521 828		17 988 962	1 048 111	
ABGI Canada Inc.	(1 160 832)	100	13 423		2 922 700		1 382 628	(727 372)	
INCENTIVAR Consultoria Ltda.	1 462 337	100	1 677 119	1 677 119	757		4 115 827	183 966	
CIR 360 SAS	72 195	100	511 860	294 067	30 605		47 579	(111 583)	
PFIF Allemagne	3 467 428	50	1 159 603	1 159 603			7 243 011	1 405 631	

En date du 30 juin 2025, la société acquis 9.76% du capital social et des droits de vote de sa filiale ABGI USA, portant ainsi sa participation globale à 100%.

Le 28 juillet 2025, la société a acquis 1,76% du capital social et des droits de vote de sa filiale ABGI France, portant ainsi sa participation globale à 97.97%.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

5.5. État des Créances

État des créances	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	548 689		548 689	548 689
Total actif immobilisé	548 689		548 689	548 689

Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				462 307
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	66 684	66 684		45 182
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	9 653 757	9 653 757		8 390 676
Débiteurs divers				
Total actif circulant	9 720 441	9 720 441		8 898 165

Charges constatées d'avance	(95)	(95)		

TOTAL DES CRÉANCES	10 269 034	9 720 345	548 689	9 446 854
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

5.6. État des Dettes

État des dettes	Montant brut	À 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	À plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi					
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	39 152	39 152			1 125 380
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 598	37 598			37 598
Groupe et associés (2)	14 434 455	14 434 455			10 143 348
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	14 511 205	14 511 205			11 306 326
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

5.7. Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Charges d'exploitation :	(95)	
Total	(95)	
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	(95)	
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	(95)	

Nature des produits	2025/AN	2024/AN
Produits d'exploitation :		
Total		
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)		
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	(95)	

5.8. Composition du capital social

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice				
	Nombre d'actions / parts sociales à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre d'actions / parts sociales à la clotûre de l'exercice
Actions / Parts sociales	1 217 705			1 217 705

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie			
	Nombre d'actions / parts sociales	**Valeur normale**	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires Actions à droit de vote double Actions à dividendes prioritaires Actions de priorité Actions de jouissance Autres (à préciser)	1 217 705	10	
TOTAL	1 217 705		

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

5.9. Tableau des variations des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	12 177 050							12 177 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	258 199							258 199
Écarts de réévaluation								
Écart d'équivalence								
Réserve légale	1 217 705							1 217 705
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves	14 555 474	3 321 215						17 876 689
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	3 321 215	(3 321 215)				(2 639 200)		(2 639 200)
Subventions d'investissement								
Provisions règlementées								5 439
Total capitaux propres	31 529 644					(2 639 200)		28 895 882

5.10. État des provisions

Nature des provisions	Montant au début 2025/AN	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'exercice	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à fin 2025/AN
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires		5 439				5 439
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées		5 439				5 439
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change	81 356	384 136	2 626	78 730	81 356	384 136
Sous total provisions pour risques	*81 356*	*384 136*	*2 626*	*78 730*	*81 356*	*384 136*
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges						
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges	81 356	384 136	2 626	78 730	81 356	384 136
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation	244 769					244 769
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations		2 922 700				2 922 700
Total des provisions pour dépréciation	244 769	2 922 700				3 167 469
TOTAL GÉNÉRAL	326 125	3 312 275	2 626	78 730	81 356	3 557 044
Dont dotations et reprises d'exploitation						
Dont dotations et reprises financières		3 306 836			81 356	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		5 439				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

© 2017-2026 ABGi - ALL RIGHTS RESERVED

Au 31 décembre 2025, la société a déprécié l'intégralité sa créance en compte-courant qu'elle détient sur sa filiale ABGI Canada pour 2 923 k€..

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

6.1. Produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR	2025/AN	2024/AN
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		

Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Total créances		

Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		

Autres		
Total autres		

TOTAL		

6.2. Charges à payer

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		

Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 056	13 664
Dettes fiscales et sociales		
Total dettes d'exploitation	13 056	13 664

Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		

Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	13 056	13 664

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

6.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	9 688
Autres honoraires	
TOTAL	9 688

6.4. Charges et produits financiers

Charges financières	2025/AN	2024/AN
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes		
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées		
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participations		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	505 936	537 217
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)	2 701	941
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
Total charges d'intérêts	508 637	538 157
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés		
Pertes de change	2 626	308
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 306 836	108 332
Total des charges financières	3 818 098	646 797
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)	3 818 098	646 797

Produits financiers	2025/AN	2024/AN
Produits de participations		
Revenus des titres de participation	779 097	3 662 740
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations		
Total produits de participations	779 097	3 662 740
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
Total produits des autres immobilisations financières		
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales		
Revenus des créances diverses	357 507	286 031
Total revenus des autres créances	357 507	286 031
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Escomptes obtenus		
Gains de change	4 577	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers		
Reprises sur provisions et transferts de charges	81 356	43 765
Total des produits financiers	1 222 537	3 992 536
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	1 222 537	3 992 536

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

6.5. Résultat exceptionnel

Charges exceptionnelles	Imputation au compte	Montant
Amortissements dérogatoires		5 439
	TOTAL	5 439

Produits exceptionnels	Imputation au compte	Montant
	TOTAL	

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(5 439)

Les amortissements dérogatoires correspondent aux amortissements des frais d'acquisitions liés aux titres de participations.

6.6. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices Taux d'imposition : %	Montant brut	Impôt (économie)	Montant net
Résultat courant	(2 633 761)		(2 633 761)
- Produits non imposables	771 306		771 306
+ Charges non déductibles	2 922 700		2 922 700
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire			
= Résultat fiscal courant	(482 367)		(482 367)
+ Résultat exceptionnel	(5 439)		(5 439)
- Produits non imposables			
+ Charges non déductibles			
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à réintégrer			
= Résultat fiscal	(487 807)		(487 807)
- Crédits d'impôts			
= Impôt payé			

Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôts sur les bénéfices	2 025		2 024	
	Base	Impôt correspondant	Base	Impôt correspondant
Décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges				
Déficits fiscaux reportables				
Autres				
Dépréciation compte-courant	2 922 700	730 675		
Dépréciation titres de participation			150 453	37 613
Total	2 922 700	730 675	150 453	37 613

6.7. Information sur les parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Identité de la société consolidante

GROUPE SNEF

S.A. au capital de 42 649 728,00 €, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro B 892 165 994.

Siège social : 2B Bd Euro méditerranée, quai d'Arenc, 13002 Marseille

7.2. Engagements financiers

Les actionnaires minoritaires des filiales ABGI France et ABGI Operations & Performance bénéficiaient d'une option de vente de leur action, et la société ABGI Group a l'obligation d'achat de leurs titres.

7.3. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED